



## **AcSol – Résidence Alégria**

Maisons de Repos et de Soins

Rue Eugène Falmagne 111 bis • 5170 Lustin

Tél. 081/41.19.42

MR / 192.101.269

N° entreprise : 0890.259.070

<http://www.acsol.be>



**AcSol – Résidence Algéria**

## **Projet de vie**

### **Résidence Algéria – ACCUEIL & SOLIDARITÉ**

#### **Maison de repos & Maison de repos et de soins**

Un projet de vie en maison de repos, quel challenge !

Envisageons notre Institut comme collectivité conviviale adaptée aux aînés. Adoptons dès lors des stratégies dynamiques.

Ne considérons pas notre Institut comme un simple lieu géographique ou environnement physique, mais bien comme un réseau complexe et interdépendant de relations sociales, composé de gens de tous les âges qui ont des aptitudes et des intérêts variés.

Notre projet s'articule autour de 6 axes, qui tous, vont dans le sens du bien-être de nos aînés, de l'amélioration de la qualité de vie, de l'intégration dans leur nouveau milieu de vie, du respect de leur dignité, de l'exploitation des dons de chacun.

Il permet à nos aînés de se divertir et de trouver leur identité dans l'établissement. Le projet de vie concerne aussi bien les résidents, que l'entourage de l'aîné. Il doit intégrer les souhaits, besoins et désirs des résidents.

Il comprend les dispositions relatives à l'accueil du résident, à son séjour, à l'organisation des soins et des services d'hôtellerie, à l'organisation du travail d'équipe dans un esprit pluridisciplinaire et au respect de la vie affective, relationnelle et sexuelle des résidents..

## Les 6 axes

- **Accueillir, et non rejeter**
- **Permettre, et non empêcher**
- **Inclure, et non exclure**
- **Intégrer, et non séparer**
- **Consulter et habiliter, et non aliéner**

### **Respect de la vie affective, relationnelle et sexuelle des résidents**

En gardant à l'esprit ces 6 axes, l'Institut met tout en œuvre pour promouvoir l'autonomie des résidents, lutter contre l'isolement et les risques de dépendance.

#### **Premier axe : Accueillir ...**

*Tous souhaitent voir les aînés demeurer dans leur milieu familial. Quel est le point de vue des personnes âgées sur l'endroit où elles habitent et sur leur environnement quotidien ?*

*L'entrée en institution et le changement du lieu de vie peuvent représenter un moment difficile à vivre pour la personne âgée mais également pour la famille et l'entourage. En effet, ce moment correspond à un changement important dans la vie du senior : il doit faire face à une série de pertes et de dépendances pathologiques, physiologiques, relationnelles et affectives.*

*De quelle façon peut-on créer des endroits et espaces «inclusifs» ? Un milieu bien pensé qui tient compte de la santé, des changements sensoriels et de la mobilité réduite liés au vieillissement.*

Dès le premier coup de téléphone passé à l'Institut, l'administration met tout en place pour accueillir un nouveau résident : l'écoute de la famille ou du résident lui-même, la relation avec les hôpitaux des alentours nous permet d'avoir une meilleure approche du demandeur. Une pré-évaluation de l'état de santé de futur résident nous permet de savoir si oui ou non il est potentiellement entrant à l'Institut. Cette évaluation est validée par le médecin traitant et l'équipe médicale.

Nous retapissons si nécessaire la chambre disponible et nous l'égayons un maximum avec des tentures de couleurs vives.

Avant l'entrée du résident, nous demandons à la famille d'amener des photos, des cadres, un fauteuil, un petit meuble, pour personnaliser la chambre et que le résident retrouve un peu de son « chez soi ».

## Deuxième axe : Permettre ...

*Le bâtiment, la chambre, les salles communes, les jardins, autant de lieux où la personnalisation est importante pour que le résidant puisse se sentir à l'aise, se retrouver comme chez lui.*

*Permettre à chacun d'apporter sa touche personnelle, d'amener ses idées, de proposer des activités, des éléments de décorations, des bricolages, ... permettre tout simplement la convivialité dans la communauté.*

Dans sa **chambre**, le résidant est chez lui. Hormis le lit que nous imposons par facilité pour la médicalisation du résidant ainsi que pour le corps médical, chacun peut apporter ses effets personnels : table de nuit, petit meuble, garde-robe, photos, tableaux, ... et personnaliser ainsi son intérieur.

Dans les **lieux communs**, plantes, tableaux, peintures, affiches, viennent agrémenter la décoration naturelle des corridors, des salles communes.

Dans les **jardins**, le personnel entretient parterres et verger, pour que les plus valides puissent profiter de belles promenades, de cueillette décorative ou gourmande.

Aux **abords**, les résidants ont tout loisir de se déplacer, selon leur faculté bien sûr. Certains font quotidiennement des promenades en bord de Meuse, d'autres partent en voyages à l'étranger, d'autres encore retournent régulièrement dans leur famille pour un repas, ou un séjour : la porte n'est jamais fermée, ni aux visites, ni aux sorties.

Des activités extraordinaires sont proposées telles qu'un voyage à Lourdes, des excursions où valides et non valides ont la possibilité de participer.

## Troisième axe : Inclure ...

*Un groupe convivial balaie toutes les différences, les handicaps, les maladies. Dans la mesure du possible, vivre ensemble, c'est faire des activités ensemble, c'est partager un repas, c'est prendre par le bras un moins valide, c'est s'asseoir à côté de celui que l'on connaît moins, ... en un mot : inclure*

La salle à manger, le fumoir, le salon de coiffure, la salle polyvalente : autant **d'endroits** de rencontre et d'échange. Chacun peut rencontrer les autres, résidants ou membre du personnel.

Les tables de 4 personnes en salle à manger ont en permanence tous les soins du personnel de cuisine, ou infirmier. La longue table d'hôte de la salle polyvalente invite à partager les idées, le jeu, la tasse de café...

Les **visites** entre les résidents poussent ceux-ci à s'entraider : par exemple en poussant la charrette de quelqu'un qui se rend à la salle à manger, en coupant la viande d'une personne mal voyante...

Les **ateliers** culinaires, de lecture ou de bricolage apportent à la communauté une cohésion par le travail. Dans un même but de divertissement, chacun peut exploiter ses dons propres.

Le **conseil des résidents** permet tous les trimestres de rencontrer plus formellement les familles et les résidents désireux d'échanger leur opinion sur la maison. A l'écoute de chacun, nous tâchons de résoudre les problèmes, les malentendus, ...

La **cellule des soins palliatifs** est appelée dès que la famille ou la personne âgée est en souffrance. Certains membres du personnel sont formés aux soins palliatifs, dans un but d'empathie et d'écoute.

Un **médecin coordinateur** travaille en étroite collaboration avec l'équipe infirmière, et est disponible pour chaque résident malade.

Des **bénévoles** viennent étoffer l'équipe pour le bar-petit magasin, pour la distribution de café, pour le rangement du linge des résidents, pour permettre à chacun d'avoir une petite visite courtoise.

Un **petit magasin** est ouvert quasi tous les jours. Les gâteries sont exposées l'après-midi : fruits frais, bonbons, galettes, bas nylons, ... le choix est grand, et permet qui plus est une certaine autonomie. Le résident a la possibilité de gérer lui-même ses dépenses et son argent, ou selon son choix, le montant lui est porté en compte à la fin du mois.

Les nombreux services offerts aux résidents permettent des échanges entre les membres des différents services : la buanderie, la cuisine, l'entretien, le nursing et l'administration. Nous travaillons tous dans le seul but d'agrémenter la vie de chacun, et tous, sommes concernés par leur bien-être.

#### Quatrième axe : Intégrer ...

*Différentes activités sont proposées pour intégrer le résident à la vie de la maison, à la réalité de la vie quotidienne. Les relations intergénérationnelles sont de grande importance au sein de l'Institut. Les goûters et autres activités rythment la vie de la maison et de l'année, en une succession de rencontres et d'échanges.*

Au **beau temps**, les tonnelles abritent les confidences et les amitiés naissantes entre les résidents et leurs familles. Chacun trouve sa place sous le soleil, autour d'une tasse de café ou d'une boisson fraîche, pour partager un moment de détente et d'échanges.

Chaque nouvelle **saison** est ponctuée par un goûter : les bénévoles de la Croix-Rouge proposent de la tarte à chaque résident. Celui qui ne sait pas descendre dans la salle polyvalente, reçoit un morceau de son choix dans sa chambre.

La fête de la **Saint Nicolas** est organisée pour les enfants du personnel. Durant l'après-midi, un spectacle est proposé à tous, ainsi qu'un apéritif offert aux familles, aux résidents et aux enfants. Saint Nicolas passe dans toutes les chambres pour offrir ses bonbons, entouré d'une vingtaine d'enfants de tous âges, qui saluent nos aînés et partagent avec eux leur joie.

Les **fêtes de fin d'année** sont mises sous le signe de la convivialité : repas festif, marché de Noël réalisé par les résidents, concert du personnel orchestré par le Père Noël, messes chantées, goûter et vin chaud ; autant d'occasions de faire la fête dans une assemblée chaleureuse et familiale.

Les familles sont invitées à participer à chaque activité ou peuvent partager les repas de Noël et Nouvel an avec leur Aîné.

**Pâques** arrive avec sa chasse aux œufs : encore une occasion de rencontrer les enfants du personnel.

A la Fête des Mères et la Fête des Pères, chaque résident reçoit un petit cadeau, en partageant un goûter.

Halloween est une fête pour les enfants, mais qui peut être transposée à nos aînés, qui retrouvent la joie de se déguiser, de porter un chapeau, de goûter à la soupe de potiron qu'ils auront préparé eux même.

Au moins une fois par an, les élèves d'écoles primaires ou secondaires viennent rendre visite à nos résidents, et passent l'après-midi à échanger et partager.

## Cinquième axe : Consulter

*Afin de faciliter l'adaptation de la personne âgée dans son nouveau milieu, nous privilégions les moments d'écoute et d'échanges. Des activités intellectuelles, manuelles ou physiques sont proposées quotidiennement. Libre à chacun d'y participer !*

Dès son arrivée, le résidant est pris en charge par les infirmiers, avec lesquels lui ou sa famille répondent à un questionnaire sur ses habitudes alimentaires, ses médications, ses traitements, son passé, ... Une anamnèse complète est réalisée, et le dossier médical est tenu à jour. Une feuille de communication reste à la disposition de la famille dans la chambre de leur aîné ; cela permet une meilleure gestion des besoins et désirs du résidant ainsi qu'une meilleure communication famille-résidant-personnel.

Durant son séjour, régulièrement, une personne passe auprès du résidant pour lui demander son avis, ses impressions, ses envies, ses souhaits, ... dans le but d'en faire part aux personnes participantes au conseil des résidents.

Durant les activités de l'après-midi, en compagnie de notre ergothérapeute, le résidant est consulté sur un thème donné, sur l'actualité, son passé, les anecdotes de sa vie, les souvenirs de son enfance, ... Tout est consigné dans un cahier, et nous récapitulons le tout dans **le journal trimestriel de l'Institut**.

Un jeudi par mois, une **séance de cinéma** est organisée dans la grande salle. Les résidents ont choisi les films qu'ils désiraient revoir. La liste est réactualisée en fonction des nouvelles entrées, ou des films déjà visualisés.

Une **bibliothèque** est à la disposition de tous, et notre ergothérapeute passe tous les 15 jours dans les chambres pour proposer gratuitement ses livres.

Des jeux sont proposés les après-midis, une table est ouverte à ceux qui veulent jouer aux cartes. Dominos, trivial pursuit, pendus, loto, ... autant d'activités qui font appel à la mémoire.

Un petit **jardin** potager et aromatique est entretenu par nos résidents, en vue de fabriquer les huiles, vinaigres, alcool et autres confitures qui raviront chacun lors du marché de Noël.

Le personnel nursing organise tous les jeudis une **réunion de coordination** : chaque patient souffrant, chaque personne ayant un souci, chaque problème trouve sa solution dans une consultation commune.

Un **coaching en manutention** peut être proposé à chaque membre du personnel en fonction de ses besoins

Un **comité sur l'hygiène** est mis en place ou au moins un membre de chaque service participe : on y débat de la qualité de vie tant des résidants que du personnel. Les normes HACCP doivent être respectées aussi bien en cuisine qu'aux étages.

## Sixième axe : Respect de la vie affective, relationnelle et sexuelle des résidents

La maison de repos se veut être un espace de bien-être, de respect et d'épanouissement pour tous ses résidents, quel que soit leur âge, leur histoire personnelle, leur orientation sexuelle ou leur identité de genre. La vie affective, relationnelle et sexuelle est une composante essentielle de la dignité humaine et du bien-être global, et elle doit être respectée et encouragée dans un cadre sécuritaire, bienveillant et non discriminatoire.

Ce projet de vie vise à établir des principes et des dispositions concrètes garantissant que ces dimensions soient prises en compte de manière respectueuse et inclusive.

### 1. Principes fondamentaux

#### 1. **Respect de la dignité et des droits humains**

Chaque résident a le droit d'exprimer sa vie affective, relationnelle et sexuelle, sans discrimination liée à son orientation sexuelle, son identité de genre, ou toute autre caractéristique personnelle.

#### 2. **Confidentialité et vie privée**

La maison de repos garantit le respect strict de la confidentialité et de la vie privée des résidents, notamment en ce qui concerne leurs relations et leurs préférences personnelles.

#### 3. **Non-discrimination**

Aucune forme de discrimination, de jugement ou de stigmatisation n'est tolérée, que ce soit de la part du personnel, des autres résidents ou des familles.

#### 4. **Accompagnement bienveillant**

Le personnel est formé pour aborder ces sujets avec empathie, respect et ouverture, tout en prenant en compte les besoins spécifiques des résidents.

### 2. Objectifs

#### 1. **Créer un environnement inclusif et bienveillant**

- Encourager l'expression des sentiments et des relations affectives entre résidents.
- Reconnaître et valoriser la diversité des parcours et des identités des résidents.

#### 2. **Sensibiliser et former le personnel**

- Former le personnel aux questions liées à la vie affective et sexuelle des personnes âgées.
- Développer une communication non stigmatisante et inclusive.

#### 3. **Mettre en place des espaces et des services adaptés**

- Garantir aux résidents un accès à des espaces privés pour favoriser leur intimité.
- Proposer des activités ou des ateliers favorisant les liens sociaux et affectifs, dans le respect de la diversité.

#### 4. **Favoriser le dialogue et la prévention**

- Informer les résidents sur leurs droits et sur les ressources disponibles (conseillers, psychologues, associations externes).
- Sensibiliser aux questions de consentement et de prévention des abus ou des violences.

### 3. Actions concrètes

#### A. Formation et sensibilisation du personnel

- Intégration de modules spécifiques sur la diversité affective, sexuelle et de genre dans les formations continues.
- Organisation de conférences ou d'ateliers animés par des experts ou des associations.

#### B. Création d'un cadre accueillant et inclusif

- Élaboration d'un guide de bonnes pratiques pour le personnel, incluant des consignes claires sur le respect des préférences et des identités des résidents.
- Mise à disposition de matériel pédagogique inclusif (livres, brochures, affiches).

#### C. Mise en place d'espaces et de moments dédiés

- Aménagement d'espaces de détente où les résidents peuvent échanger en toute confidentialité.
- Organisation d'activités favorisant les relations interpersonnelles : groupes de discussion, soirées conviviales, etc.

#### D. Communication ouverte et participative

- Créer des instances de dialogue (réunions ou comités) permettant aux résidents d'exprimer leurs besoins et attentes sur ces questions.
- Établir un canal de communication pour signaler tout comportement inapproprié ou discriminatoire.

### 4. Évaluation et suivi

Afin de garantir l'efficacité des dispositions mises en place, un suivi régulier sera réalisé :

- **Enquêtes annuelles** auprès des résidents pour recueillir leurs avis sur la prise en compte de leur vie affective et relationnelle.
- **Groupes de discussion** impliquant résidents, familles et personnel pour ajuster les pratiques si nécessaire.
- **Rapports de suivi** permettant d'identifier les réussites et les points à améliorer.

### Conclusion

Ce projet de vie incarne l'engagement de la maison de repos à offrir un cadre de vie respectueux, inclusif et épanouissant, où chacun peut vivre pleinement sa vie affective, relationnelle et sexuelle, dans la dignité et la sérénité. Par cette approche, nous affirmons que l'âge ou la situation ne doivent jamais constituer une limite à l'expression de l'amour, de l'identité ou des liens humains.